



## MAISON SAINT BENOIT

### Le projet

Le projet "Maison Saint Benoit" est un centre d'accueil pour la population locale, qui comprend des activités et des fonctions spécifiques, des écoles, des centres de formation et d'accueil adaptés aux étudiants, l'église dotée d'installations pour le culte, des bâtiments collectifs pour l'hôtellerie et la restauration, les cultures agricoles avec services annexes, ainsi que les structures administratives, commerciales et de gestion. Cela fait partie d'un cadre d'intervention déjà défini par l'administration municipale de Dangbo, en référence à la localité de Sai-Lagare du district de Zonguê.

L'objectif principal est de doter l'ensemble de la région d'un modèle de développement précis, reposant principalement sur une coopération efficace entre les futurs utilisateurs et ceux qui donneront vie au travail, le rendant utile et fonctionnel; tous axés sur le principe général de la nécessaire autonomie d'organisation et de gestion.

Ce processus de développement se concrétisera sur un territoire qui, à l'heure actuelle, se caractérise par l'absence totale d'éléments d'urbanisation, même s'il est facilement accessible depuis la ville principale proche de Dangbo, grâce à la route nationale n° 4 Porto-Novo – Adjohoun, traversez en direction sud-nord.

La zone du projet est située dans un contexte dépourvu d'infrastructures, ce qui rend les connexions avec les centres urbains proches et empêche l'exploitation des populations autochtones à des fins agricoles. L'objectif du programme est d'attribuer à la région un rôle stratégique et qualitatif, d'élever son niveau de décoration urbaine et de mix fonctionnel, en fonction de l'intégration sociale et d'une formation pédagogique et culturelle adéquate.

Les interventions prévues par l'administration municipale dans le cadre du plan de développement visent à rétablir la connexion fonctionnelle et physique entre la zone concernée et le reste de la ville. Cela se fera en dotant la région de nouvelles routes, conçues pour définir et reconnecter les espaces à allouer aux différents types de bâtiments.

Ce nœud routier mettra également en cause le projet pour lequel des travaux de réaménagement généraux sont envisagés, à travers la création d'avenues bordées d'arbres et de chemins piétonniers, qui, placés à bon escient et hiérarchisés, permettront aux citoyens de toute la zone.

Le centre sera construit comme un complexe polyvalent qui constituera un pôle d'attraction pour la zone urbaine, fondé sur les principes de planification urbaine partagée, d'autogestion et de durabilité environnementale.

Une fois achevé, le quartier aura la connotation d'un espace urbain intégré, dans lequel les citoyens pourront jouir de lieux vitaux et habitables, facilement accessibles et structurés, de manière à accroître les processus de participation des différentes activités du centre.

Le projet a été orienté selon les concepts suivants, principes directeurs qui incarnent les objectifs de l'association Saint Benoit Abbé:

- la construction du tissu urbain et son accessibilité: l'urbanisation primaire sera réalisée, c'est-à-dire les routes intérieures avec leurs utilités pour la collecte et l'élimination des eaux pluviales et usées, l'éclairage public et l'urbanisation secondaire, les terrains de jeux, zones vertes du quartier et zones à usage agricole commun, zones scolaires, équipements et services collectifs. Le long de ce lien se dessineront les voies de communication entre les différentes zones de l'ensemble du complexe, conçues pour permettre la meilleure répartition des flux de véhicules et de piétons.

- la création de structures et d'équipements collectifs intégrés et fonctionnels au programme: les bâtiments scolaires dotés de logements pour étudiants et d'installations sportives sont situés dans des zones proches de l'entrée principale; les zones destinées à la production et à la vente de produits agricoles se situent en revanche sur le devant opposé, autour des espaces de culte, tandis que toutes les structures et espaces à usage public et de service, tels que les établissements de réception, de restauration, d'éducation et de santé, ils occupent une position centrale par rapport à l'ensemble du complexe.

- la mise en œuvre de vert diffus pour la qualité et la productivité des espaces ouverts: l'utilisation prévue des espaces ouverts constituant les "équipements communs" de la Maison Saint Benoit est conçue avec une attention portée à la recherche de leur meilleur usage et à leur intégration dans l'interne du mécanisme d'autogestion éco-durable du complexe. L'un des objectifs principaux de ce projet est de faire du complexe un modèle de développement socio-économique dans un contexte difficile et inconfortable. À cette fin, un mécanisme a été conçu dans lequel l'utilisateur crée des produits utiles pour l'auto-maintenance dans le centre, mais qu'il peut également revendre, toujours dans le système. Par conséquent, dans la proposition de projet, le concept de potager se concrétise à la fois dans les zones vertes récréatives et agricoles.

- la durabilité environnementale des structures: la durabilité du projet se greffe sur l'utilisation et la valorisation des ressources locales, en matériaux de construction et en main d'œuvre, pour une

inclusion la plus correcte possible dans le contexte environnemental et social, particulièrement difficile dans ce pays. En fait, les particularités climatiques ont profondément influencé la forme, la structure et l'orientation des structures de construction. Les principaux matériaux utilisés seront le bois pour la structure porteuse et les blocs de briques de terre crue pour les murs de remplissage. L'autosuffisance énergétique des bâtiments sera poursuivie grâce à l'utilisation de panneaux solaires et photovoltaïques pour la production d'eau chaude et d'électricité. Les couvertures contribueront également à la récupération des eaux de pluie, collectées et acheminées dans des réservoirs souterrains spéciaux, qui seront utilisés, par l'intermédiaire d'usines de recyclage spéciales, pour les besoins en eau des bâtiments et des espaces verts concernés.

## Pratiques terrains

L'accomplissement de la fusion des parcelles achetées précédemment, avec activités de autofinancement de la part de notre OdV, a nécessité de considérables efforts de la part des quatre volontaires qui ont suivi les démarches administratives sur place. En effet la municipalité de Dangbo a approuvé depuis peu, par délibération consiliaire afférente, le plan de lotissement, et nos terrains ont été les premiers à être absorbés. ça a déjà fait l'objet d'une longue série d'obstacles bureaucratiques et administratifs pour manifeste incompetence et inexpérience du personnel chargé. La pratique, qui en soi demandait simples et peu d'actes techniques-administratifs, en réalité on a vu des volontaires occupés dans un interminable va-et-vient de rencontre avec les administrateurs et techniques chargés aux opérations précitées. En fin, après environ un mois, on est parvenu à obtenir la convention de fusion et la relative transcription au bureau d'enregistrement (cadastre) de la même. On reste encore en suspens la demande de l'occupation du 38% de la surface du sol par la municipalité de Dangbo pour la réalisation des infrastructures. Nous avons disposé de ne pas appliquer ces réductions sur nos terrains parce qu'il s'agit d'une oeuvre (la notre) d'utilité publique et d'intérêt social. Subsidiairement nous avons demandé d'acheter cette susmentionn part à une somme symbolique.

